

Séminaire itinérant de la SFFP 2018
"Constitution et finances publiques. 60 ans de la Vème République"

4^e séance du séminaire itinérant à Lille

Les lois de programmation des finances publiques

Jeudi 20 septembre 2018, 14 heures



**Université
de Lille**



Société Française de
Finances Publiques



et avec le soutien du Master 2 Finances et fiscalité publiques de l'Université de Lille

Salle Guy DEBEYRE

Faculté des sciences juridiques politiques et sociales de l'Université de Lille

1 place Déliot 59000 LILLE

*Métro Ligne 2, direction "Saint Philibert", station Porte de Douai,
puis fléchage "Faculté de Droit" (durée du trajet Métro : 10 mn).*

Programme de la 4^e séance du Séminaire itinérant de la SFFP 2018

14h – Accueil

Pr. Jean-Gabriel CONTAMIN, *Doyen de la Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales*

14h15 - Propos introductifs

Pr. Xavier CABANNES, *Président de la Société française de finances publiques*

Pr. Stéphanie DAMAREY, *Directrice du Master 2 Finances et fiscalités publiques*

Pr. Aurélien BAUDU, *Secrétaire général adjoint de la Société française de finances publiques*

—

14h30 – Réflexions sur les lois de programmation des finances publiques

sous la présidence du

Pr. Céline VIESSANT, *Secrétaire générale de la Société française de finances publiques*

« Les LPFP. Quel cadre ? Quelles procédures ? »,

M. Mathieu PERUYERO, Administrateur à la Commission des finances du Sénat

« Les LPFP, un instrument de discipline budgétaire européen ? »,

Pr. Aymeric POTTEAU, Professeur à l'Université de Lille

« Les LPFP, un instrument de pilotage des finances publiques locales ? »,

Pr. Etienne DOUAT, professeur à l'Université de Montpellier

—

16h30 - Débats et discussion avec la salle

Pr. Michel LASCOMBE et Pr. Xavier VANDENDRIESSCHE, Sciences Po Lille

17h – Clôture de la 4^e séance du Séminaire itinérant de la SFFP 2018

—

Coordination scientifique du séminaire itinérant de la SFFP 2018 :

Alain PARIENTE (ILD, Université de Bordeaux)

Xavier CABANNES (CMH, Université Paris V Descartes)

Avec le soutien de la *Revue Gestion et finances publiques*